

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
6 mars, 1883.

Je certifie par le présent qu'en conformité d'une résolution adoptée par le Sénat le premier jour de mars courant, les honorables *Amos Edwin Botsford* et *James D. Lewin*, le deuxième jour de mars courant, et l'honorable *David Reesor*, le sixième jour de mars courant, ont fait et souscrit devant moi le renouvellement de leur qualification de propriété, aux pages 23, 53 et 3 respectivement du registre tenu à mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre l'acte des pénitenciers de 1875 et les actes qui l'amendent,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi le treize du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil du *Canada* de 1882,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant la mise à la retraite de personnes employées dans le service civil,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Nord du *Canada*,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Pelletier* :

Que le dit bill soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.